

RAPPORT

Travaux de dragage et de déroctage du port de Port-Louis (Guadeloupe)

Dossier de demande d'Autorisation au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement, incluant l'évaluation environnementale

Mars 2023

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE GUADELOUPE



CLIENT : Conseil Départemental de Guadeloupe

COORDONNÉES	Hôtel du Département BD du Gouverneur Général Félix EBOUE 97109 Basse-Terre Tel. 05 90 99 77 77 – Fax. 05 90 99 76 00
INTERLOCUTEUR	Monsieur ALBINA Richard Directeur général des infrastructures richard.albina@cg971.fr

CREOCEAN

COORDONNÉES	1 Lotissement les Mussendas Plaisance97122 BAIE-MAHAULT Tél. : 05 90 41 16 88 E-mail : caribes@creocean.fr
INTERLOCUTEUR	Monsieur LABADIE Florian Tél. : 06 90 15 78 24 E-mail : labadie@creocean.fr
	Monsieur RENAUD Stéphane Tél. : 06 90 53 19 79 E-mail : stephane.renaud@creocean.fr

RAPPORT

TITRE	Travaux de dragage et de déroctage du port de Port-Louis (Guadeloupe) Dossier de demande d'Autorisation au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement, incluant l'évaluation environnementale
N° DE COMMANDE	CG971_ACC_LOT3
NOMBRE DE PAGES TOTAL	20
NOMBRE D'ANNEXES	-

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE
TRAVAUX DE DRAGAGE DU PORT DE PORT-LOUIS (GUADELOUPE)
DOSSIER D'AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L214-1 A L214-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
TRAVAUX DE DRAGAGE ET DE DEROCTAGE DU PORT DE PORT-LOUIS (GUADELOUPE)

VERSION

RÉFÉRENCE	VERSION	DATE	REDACTEUR	CONTRÔLE QUALITE
220057	V0 incluant l'évaluation environnementale	23/02/2022	FLA/SRE	EDS/SRE/FLA
220057	V1 intégrant les 2 addendums + échanges avec la DEAL	29/09/2022	FLA/SRE	EDS/SRE/FLA
220057	V2 intégrant remarques MRAE	01/03/2023	FLA	SRE

Sommaire

Pièce 2 : Résumé Non Technique	8
1. Présentation succincte de l'opération	8
2. Résumé de l'état initial.....	10
3. Résumé des incidences du projet.....	13
4. Résumé des mesures ERC	15
4.1. Synthèse des mesures d'évitement	15
4.2. Synthèse des mesures de réduction	16
4.3. Synthèse des mesures de compensation	17
4.4. Résumé des moyens de surveillance et de suivi.....	17



Pièce 2 : Résumé Non Technique

Pièce 2 : Résumé Non Technique

Les pièces exigées par cette procédure pouvant être complexes et importantes, la loi prévoit qu'un résumé non technique accompagne le dossier et notamment la pièce intitulée « Etude d'impacts ». Ce document, volontairement succinct, présente donc le projet, ses impacts et les mesures prises pour les réduire ou les compenser. Pour une information plus complète, il convient de se référer au reste du dossier.

Le présent chapitre constitue le résumé non technique de l'étude d'impacts des travaux sur l'environnement.

1. Présentation succincte de l'opération

Le port est actuellement occupé par des navires dédiés à l'activité pêche ainsi que des navires de plaisance. Certains navires à voile sont dimensionnés de part leur tirant d'eau pouvant aller jusqu'à 2,50 m pour les voiliers. Ainsi, pour des considérations sécuritaires, il a été estimé qu'une cote de dragage de -3,50 m CM du chenal et du port permettrait d'accueillir les bateaux de plaisance en sécurité quel que soit l'horaire de la marée. Pour le dimensionnement de la largeur du chenal, les estimations ont été faites en considérant qu'un bateau de type navire à passagers d'une longueur de 20 m pourrait accéder au port en tout temps et que deux voiliers à fort tirant d'eau pourraient se croiser.

Différents scénarios ont été envisagés lors de la définition du projet. Trois principaux scénarios ont été étudiés :

- ▶ Scénario 1 : tracé historique envisagé lors de la création du port ;
- ▶ Scénario 2 : tracé respectant les règles de dimensionnement de chenal préconisées dans les guides internationaux ;
- ▶ Scénario 3 : tracé optimisé permettant de conserver une navigabilité acceptable pour les usages actuels et de préserver de nombreuses colonies coralliennes.

Le scénario 3 a été retenu par la Maitrise d'Ouvrage. Les travaux consisteront en un **dragage mécanique**. Ils seront réalisés via l'utilisation d'une pelle sur barge/ponton flottant remplissant des chalands qui transporteront ensuite les déblais vers le site d'immersion, au large à environ 6,95 km des côtes.

Sur la base de la cote de dragage, le **volume de matériaux à extraire dans l'enceinte portuaire est estimé à 38 199 m³ : 14 727 m³ de sédiment et 23 472 m³ de roche calcaire.**

Le **volume de matériaux à extraire dans le chenal d'accès est estimé à 12 017 m³ : 9 349 m³ de roche calcaire et environ 2 668 m³ de sédiments.**

1500-2000 m³ de roches (diamètre compris entre 20 et 50 cm) seront stockés à terre (superficie de 1000 m² maximum) pour une valorisation ultérieure, au niveau du terre-plein du port.

Afin de réduire l'incidence du panache turbide, un double dispositif anti-MES sera installé par l'entreprise de travaux (barrière anti-pollution et rideau de bulles).

Afin de réduire l'incidence sur la qualité de l'eau, le fond du port présentant localement un dépassement du seuil N2 pour la concentration en cuivre ne sera pas dragué.

Les sédiments meubles dragués ne pouvant être ni stockés ni valorisés à terre (manque d'infrastructures adaptées, pas de centre de stockage, coût très élevé d'export vers la métropole), ils seront immergés en mer, au large de Port-Louis, à environ 3,5 milles nautiques par plus de 250 mètres de profondeur. Le choix du site a été fait en tenant compte de la sensibilité des écosystèmes côtiers, de l'éloignement de milieux ou secteurs sensibles ou protégés et des éléments courantologiques / biologiques à notre disposition.

Le Conseil Départemental souhaite réaliser les travaux de dragage **à partir de juin 2023**, sous réserve de l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires, pour une durée d'environ **17 semaines**.

Le coût des travaux est estimé à **2 282 379 € HT**.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE
TRAVAUX DE DRAGAGE DU PORT DE PORT-LOUIS (GUADELOUPE)
DOSSIER D'AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L214-1 A L214-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

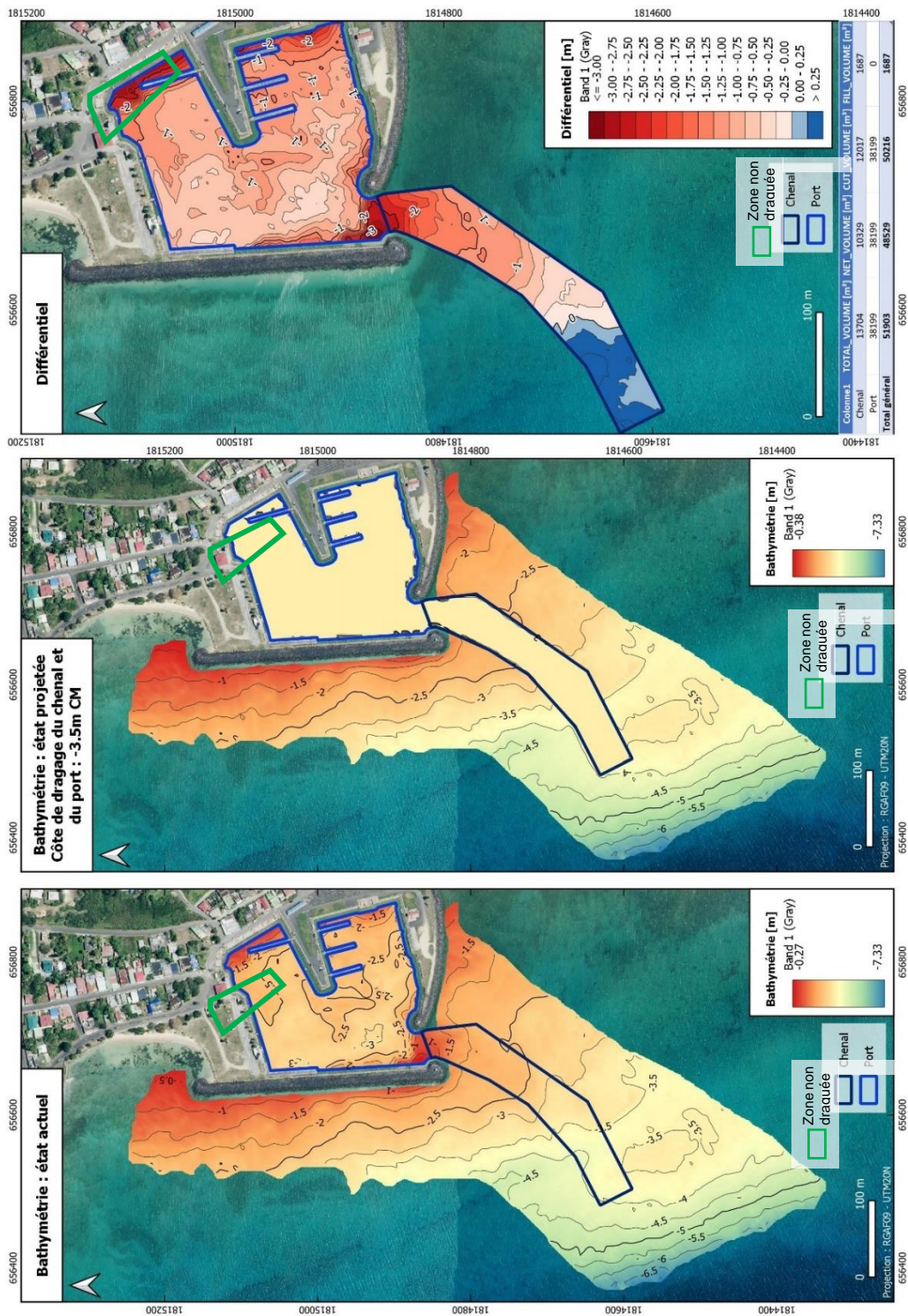


Figure 1 : Plan de dragage du port de Port-Louis pour atteindre les côtes de projet

2. Résumé de l'état initial

Seuls les éléments les plus pertinents, en lien avec les incidences, sont présentés dans cette partie.

❖ Courantologie et agitation

A l'échelle du Grand-Cul-de-Sac-Marin, la circulation générale des masses d'eau provient d'un courant de dérive Nord équatorial. La circulation au sein du GCSM s'effectue d'ouest en est, en longeant la barrière récifale sur sa pente externe avec des échanges d'eau au niveau des différentes passes (passe à Colas, Fajou et Caret). Sur la partie est du récif (secteur de Port-Louis), les courants remontent vers le nord parallèlement à la côte.



Figure 2 : Circulation des masses d'eau dans le lagon du GCSM (d'après Assor, 1988 in AAMP, 2013)

Au niveau de Port-Louis, d'après ANTEA (2010), la courantologie est dominée par les courants engendrés par les conditions climatiques générales et en particulier par les alizés. Elle est modulée par les marées et très localement par les débits des cours d'eau côtiers lors des périodes de crues. Il en résulte que devant l'entrée du port de Port-Louis, les courants portent généralement au sud-est de décembre à mai et au nord-ouest de juin à novembre. L'influence de la marée est peu sensible.

❖ Sédimentologie et dynamique sédimentaire

Il apparaît que :

- Les régimes de vent de secteur est mettent en place au sein du GCSM une circulation anti-cyclonique, entraînant un mouvement résiduel nord-sud des masses d'eau sur la façade est et un mouvement est-ouest sur la partie sud de la zone,
- Le régime de vent de sud-est est marqué par la présence d'un contre-courant dirigé vers le nord qui borde le littoral de Port-Louis (intensité déterminée par la vitesse du vent),
- Les apports d'eau douce de la ravine de la Vidange (fleuve côtier se jetant dans le GCSM) contrarient les schémas de circulation mis en place localement par le vent sur les côtes de Port-Louis,
- Les rejets d'eau douce s'effectuant dans l'anse Est (ravine Gashet, canal des retours) influent la dynamique des masses d'eau en situation de crue.

❖ Bathymétrie

Le Grand-Cul-de-Sac-Marin est une grande baie relativement abritée, coupée en 2 parties par une barrière récifale orientée d'est en ouest dans sa partie orientale, et du sud-est au nord-ouest dans sa partie occidentale (ANTEA, 2010).

Le littoral de Port-Louis est sensiblement orienté nord-sud. Le port est situé au nord de la barrière récifale. Les fonds marins sont caractérisés par une pente douce du rivage jusqu'à -5m et montrent la présence d'un platier sur plus de 100m de large. En dessous de -5m, les isobathes sont sensiblement parallèles à la côte avec une pente forte (10%) et les fonds de 30m sont situés à environ 750m en avant du rivage (BCEOM, 1998).

❖ **Qualité des eaux**

Dans le port, les eaux ont fait l'objet d'une analyse du point de vue de la qualité physico-chimique, dans le cadre d'observations de pollution entre mai et août 2018 (source : CREOCEAN, 2018). Lors de ces investigations, il est apparu que les eaux étaient :

- ▶ Sous-saturées en oxygène dissous
- ▶ Contaminées et/ou enrichies en ammonium, nitrates et ponctuellement en ortho-phosphates.

En dehors du port, aucune mesure n'a été menée (à notre connaissance) depuis juin 2016, lors du suivi de la STEU de Port-Louis, qui avait révélé des teneurs « bonnes » (d'un point de vue DCE) en nutriments sur le littoral.

2 sites de baignade sont recensés à proximité de la zone de dragage. Les plus proches sont la plage du Souffleur (1,2km) et les plages de la pointe d'Antigues (2,8km) sur le littoral nord de Port-Louis.

La zone de transit des chalands est située à **1 500 mètres** de la plage du Souffleur.

Ces deux sites présentent des eaux de baignade de qualité Excellente depuis 2018 (classement selon la circulaire 2006/7/CE).

Les eaux du large du site d'immersion n'ont pas fait l'objet d'analyse spécifique mais sont caractéristiques de milieux ouverts, bien oxygénés et peu concentrés en Matière en Suspension. Selon les données 2021 du Réseau de Suivi et de surveillance DCE, la qualité physico-chimique des eaux au niveau du site d'immersion (comprise dans la masse d'eau de Port-Louis) est jugée « Bon ».

Du point de vue des polluants, un suivi « chimique » a été réalisé dans le cadre du réseau de surveillance DCE en 2021. Sur le secteur de Port-Louis (masse d'eau FRIC 07B), l'état chimique est jugé « bon ». Il n'a pas été détecté de dépassement en polluants, pesticides, métaux, HAP et PCB.

Toutefois, il convient de noter que les concentrations mesurées dans la colonne d'eau, par échantillonneurs passifs, en chlordécone au nord de Port-Louis dans le cadre du réseau de surveillance DCE, **sont largement au-dessus des Normes de Qualité Environnementales** (rapport DCE, CREOCEAN, 2020). Il peut donc être considéré que les eaux du secteur d'étude sont effectivement contaminées par la chlordécone.

❖ **Qualité des sédiments**

Les sédiments portuaires présentent un dépassement du seuil N1 pour le Cuivre, et un dépassement du seuil N1 pour 4 molécules de HAP sur 3 à 4 stations d'échantillonnage. Aucune contamination n'a été identifiée dans le chenal.

Au niveau du site d'immersion, la nature et la qualité des sédiments n'ont pas été déterminées du fait des très grandes profondeurs.

❖ **Qualité biologique du milieu**

La zone portuaire se caractérise par un substrat vaseux, biologiquement pauvre où les seules colonisations ont lieu sur les supports solides (corps-morts et mouillages) avec quelques colonies algales. Aucune phanérogame marine n'a été observée depuis la surface. La biodiversité y est jugée très faible.

Le secteur présente de manière globale des habitats relativement dégradés, avec un état de santé jugé comme « moyen » à médiocre sur certaines zones.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE
TRAVAUX DE DRAGAGE DU PORT DE PORT-LOUIS (GUADELOUPE)
DOSSIER D'AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L214-1 A L214-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
TRAVAUX DE DRAGAGE ET DE DEROGATION DU PORT DE PORT-LOUIS (GUADELOUPE)

De nombreux habitats marins sont présents sur le secteur d'étude, avec notamment trois habitats présentant un intérêt écologique important :

- * les patchs d'herbiers de *Thalassia testudinum* ;
- * les massifs monospécifiques à *Madracis auretenra* ;
- * la pente externe récifale, présentant la plus forte diversité écologique, ainsi que la présence d'espèces coralliennes protégées (*Orbicella faveolata* ; *Orbicella annularis* ; *Orbicella francksii* ; *Agaricia lamarcki* ; *Mycetophyllia aliciae* ; *Mycetophyllia lamarckiana*).

Au sud du port, à 230m au débouché de la ravine, notons qu'un secteur dense à *Solenastrea bournoni* a été observé en 2015 sur une superficie de 400 m² (1 colonie/m²).

Les autres habitats présentent une faible diversité spécifique et des fonctions écologiques réduites, du fait de l'absence de relief, d'un fort ensablement et d'une exposition aux houles. Sur ces derniers, il n'a pas été recensé d'espèces protégées et/ou patrimoniales.

Sur la future zone de travaux du chenal d'accès, il n'a pas été observé d'espèce corallienne **protégée** mais toutefois la présence de 4 colonies coralliennes appartenant à 3 espèces (*Pseudodiploria strigosa*, *Solenastrea bournoni*, *Porites astreoides*) a été relevée.

Sur le trajet entre le port et le site d'immersion, les chalands traverseront des zones comportant des communautés coralliennes et des herbiers de phanérogames marines.

Sur la zone d'immersion, les biocénoses ne sont pas très connues du fait des grandes profondeurs. Il faut toutefois noter que des campagnes d'inventaires de faune profonde ont été menées au nord de la Guadeloupe et que des cnidaires profonds et des mollusques ont été ponctuellement échantillonnés entre 300 et 4000 mètres de profondeur. Les données sont toutefois lacunaires sur le sujet.

Du point de vue des tortues, le secteur de Port-Louis est très attractif pour les activités de ponte de tortues marines, notamment sur les plages entre Petit-canal et Port-Louis. En 2019, près de 90 activités ont été recensées par le réseau tortues marines.

Bien que de nombreuses espèces de mammifères soient présentes autour de la Guadeloupe, il ne semble pas que le secteur du Nord du Grand Cul-de-Sac marin soit le secteur le plus privilégié par les mammifères (1 à 4 espèces) mais des observations régulières de l'espèce sténo rostré (*Steno bredanensis*) sont à citer. D'après AAMP, 2013 : « Sur la frange côtière de Port-Louis à la pointe de la grande vigie, un groupe de sténo rostrés identifié et suivi depuis quelques années (dont certains individus connus depuis plus de 10 ans) évolue de façon préférentielle sur la zone. Cette espèce y a des comportements avérés d'alimentation et chasse, accouplement, allaitement et repos/socialisation. D'autres espèces ont été discriminées au nord du Grand cul-de-sac marin, mais les comportements n'y sont pas encore clairement décrits ».

Peu d'observations de baleines à bosse (*M. novaeangliae*) sont faites sur ce secteur, privilégiant le quart sud-est de l'archipel.

❖ **Espaces naturels protégés ou inventoriés**

Le projet (zone de dragage, transit et clapage des sédiments) est situé dans le Grand Cul-de-Sac Marin avec la présence d'une diversité d'écosystèmes terrestres et humides (dont les mangroves) et marins (récif coralliens et herbiers). Ce secteur fait partie du Parc National de Guadeloupe (zone d'Adhésion maritimes) et également du site RAMSAR du Grand Cul-de-Sac Marin.

Il s'inscrit enfin dans le sanctuaire AGOA de protection des mammifères marins, qui sont protégés.

❖ **Bâti existant**

Sur le secteur d'étude, le port départemental de Port-Louis est implanté au sud (500 mètres) du centre-ville de la commune de Port-Louis.

Au Nord et à l'Est du port, le secteur est très urbanisé, de nature majoritairement résidentielle constitué de logements individuels ou collectifs.

❖ **Activités socio-économiques**

Les activités dans le port sont quasi-exclusivement traditionnelles avec notamment la pêche professionnelle, les activités de plaisance, de tourisme et de loisirs nautiques (peu développés). Le secteur du GCSM favorise la pêche côtière professionnelle (ports de Port-Louis et Anse-Bertrand), ainsi que la pêche profonde.

La plage du Souffleur est un lieu privilégié pour la plaisance, la voile légère, le kayak et les activités nautiques à moteur.

3. Résumé des incidences du projet

❖ **Généralités**

Le dragage vise à extraire les sédiments présents dans un port afin d'en homogénéiser la cote d'exploitation à la profondeur souhaitée. Les sédiments sont extraits par une pelle ou une benne mécanique depuis une barge ou un ponton, et placés dans un chaland avant d'être évacués. **Le prélèvement direct des matériaux, ainsi que la remise en suspension de particules sédimentaires dans la colonne d'eau sont les principaux effets directs du dragage sur son milieu**

Le déroctage consiste à fragmenter le substratum rocheux en place, en éléments susceptibles d'être repris par un engin de dragage de type pelle ou benne preneuse depuis une barge ou un ponton, et placés dans un chaland avant d'être évacués. L'objectif étant d'atteindre la cote d'exploitation à la profondeur souhaitée. **Le déroctage réalisé avec un brise roche hydraulique génère principalement des nuisances sonores, qui sont les principaux effets directs du déroctage sur son milieu.**

Le clapage est l'opération consistant à déverser en mer les sédiments dragués. Les sédiments sont généralement évacués à l'aide d'un navire dont la cale peut s'ouvrir par le fond (chaland fendable). Les principaux effets directs du clapage sont **le transfert des polluants présents dans les sédiments dragués vers le milieu marin, l'asphyxie ou la destruction du milieu** au niveau du point de rejet par ensevelissement **et enfin la forte augmentation de turbidité et la dispersion par le courant d'un panache de particules en suspensions** qui peuvent potentiellement modifier le milieu et avoir des incidences sur les écosystèmes sensibles (tels que les herbiers, les récifs coralliens et les mangroves mais également certaines espèces emblématiques et/ou protégées (mammifères marins, tortues marines, coraux protégés, etc..)

❖ **Incidences sur le milieu naturel physique**

Les travaux de dragage et de déroctage entraîneront un remaniement des fonds et une remise en suspension des sédiments du bassin portuaire et du chenal d'accès dans la colonne d'eau. Les effets sur la dynamique sédimentaire en phase travaux seront temporaires, localisés à l'enceinte portuaire et en sortie de port, faibles et peu significatifs dans la mesure où l'entreprise de travaux utilisera des filets à MES.

En phase post-travaux, les travaux de dragage vont permettre d'augmenter la profondeur du plancher sédimentaire du port et du chenal d'accès et donc d'améliorer l'accessibilité des navires traditionnels et l'entrée de navires de plus grand tirant d'eau.

La bathymétrie et la géomorphologie du bassin portuaire et du chenal d'accès seront significativement modifiées du fait de l'approfondissement du bassin selon les cotes de dragage établies : 3.5 CM (3.96 NGG) dans tout le bassin portuaire. Cet effet sera direct et durable (durée dépendante du taux d'envasement du port, le plus pérenne possible).

Le risque de dégradation de la qualité physico-chimique des sédiments et de l'eau dans le port de Port-Louis est lié à :

- ▶ **La remise en suspension de sédiments contaminés** (incidences sur la qualité de l'eau également).
- ▶ **Des éventuels déversements accidentels de produits toxiques ou à l'abandon de déchets métalliques ou plastiques sur site.**

Ces effets seront temporaires (le temps des travaux), localisés au bassin portuaire et de faible ampleur au regard de la qualité des sédiments, de l'eau et des précautions qui seront imposées à l'entreprise de travaux (filets de rétention des MES).

Sur le site d'immersion, la nature des fonds sera directement modifiée par recouvrement d'une couche superficielle de **sédiments faiblement contaminés au Cuivre et hydrocarbures**, entraînant également l'augmentation de la turbidité et la réduction de la transparence de l'eau, au moment de l'immersion.

Il convient de préciser que le secteur portuaire contaminé au Nord-Est par une teneur élevée en cuivre ne sera pas dragué. Ainsi, seuls des sédiments non contaminés seront immergés. Les incidences du panache turbide sont donc réduites.

Les principaux effets de l'immersion des sédiments du port de Port-Louis sur la qualité des eaux seront donc **la remise en suspension d'éléments non contaminés dans le milieu. Le panache turbide, n'atteindra pas l'isobathe des -100m, ni le littoral des communes de Port-Louis et de Anse-Bertrand.**

❖ **Incidences sur le milieu naturel biologique**

Les travaux de dragage auront un effet néfaste sur les organismes benthiques localisés dans le sédiment dans le bassin portuaire du fait de la destruction mécanique de leur habitat. Etant donné la pauvreté du milieu, **cet effet sera faible, localisé à la zone de dragage et sans conséquence irréversible, la recolonisation du milieu par les organismes benthiques étant possible.**

Les travaux de déroctage auront un effet néfaste sur :

- ▶ Les colonies benthiques de substrats durs (colonies coralliennes ponctuellement présentes) par écrasement et arrachement ;
- ▶ Les mammifères marins, les tortues marines et les organismes aquatiques par le bruit engendré par le brise-roche hydraulique.

Les incidences du clapage sur les communautés benthiques de la zone d'immersion sont estimées significatives, pérennes (mortalité des individus enfouis non mobiles et contamination du peuplement par les différents polluants) et localisées à la zone d'immersion. Elles ne sont cependant pas irréversibles, le site pouvant être recolonisé après la fin des travaux de clapage.

L'immersion de petits blocs rocheux (diamètre 30-50 cm) aura pour conséquence l'écrasement des colonies benthiques (vraisemblablement de substrats meubles). A moyen terme, les blocs serviront de support à une colonisation benthique rocheuse.

L'immersion de sédiments contaminés (notamment en HAP pour ceux du port) peut entraîner une contamination du réseau trophique, notamment des ressources halieutiques sur ce secteur (vivaneaux, œil de bœuf, langoustines, etc.). Ce risque de contamination par bio-accumulation de contaminants au travers de la chaîne alimentaire est connu. Situés en bout de chaîne, les mammifères marins sont indirectement sensibles à tout rejet de contaminants dans le milieu marin, susceptibles de s'intégrer dans la chaîne trophique.

On retiendra néanmoins que ce type de matériaux est susceptible de contribuer à ce risque de contamination des mammifères marins en participant à la contamination globale du milieu.

Le bruit engendré par les travaux (notamment de déroctage) seront amoindris par la mise en place 1) d'un rideau de bulles diminuant la propagation des ondes marines, 2) d'une procédure soft-start (montée

progressive de la fréquence du BRL) et également surveillés de manière stricte grâce à une surveillance continue par des observateurs scientifiques dans une zone d'alerte (500m) et d'exclusion (330m à autour du point des travaux.

La plupart des ressources halieutiques et des tortues marines du secteur peuvent fréquenter, au moins épisodiquement, les eaux ou les fonds situés sur la zone d'immersion et donc être perturbées par le panache turbide en présence. Des suivis physico-chimiques et aériens seront mis en place afin de déterminer l'étendue géographique (en surface et sur la colonne d'eau) et dans le temps.

Les espèces pourront s'écarter de la zone de chantier et la probabilité d'individus tués ou blessés est très faible (vitesse des navires inférieure à 3 nœuds).

L'immersion des déblais est située dans une zone potentiellement fréquentée par des passages de mammifères, entraînant un possible dérangement. Ceux-ci quitteront temporairement la zone à proximité directe des travaux.

❖ Incidences sur les activités et les usages

La gêne des travaux de dragage liée à la perturbation du trafic et l'indisponibilité des places à quai dans le port est temporaire et permettra une amélioration des activités portuaires à long terme.

L'immersion pourra engendrer une incidence sur les activités de pêches sur la zone d'immersion elle-même, d'une part par la présence du navire d'immersion et d'autre part par la perturbation temporaire des ressources halieutiques sur la zone. L'immersion des sédiments aura un impact direct et négatif sur la ressource en poisson sur le secteur. Les nuisances sonores et visuelles du rejet des sédiments provoqueront très probablement la fuite temporaire des espèces présentes sur le site.

En phase opérationnelle, les incidences seront positives sur le fonctionnement portuaire, avec un accès élargi aux zones portuaires pour les navires, difficilement accessibles jusque-là. Il permet également l'entrée de navires avec un tirant d'eau plus important (dont une navette à passagers) et renforcer l'attractivité économique du port.

4. Résumé des mesures ERC

4.1. Synthèse des mesures d'évitement

Tableau 1 : Synthèse des mesures d'évitement

N°	Mesure proposée	Objectif	Phase du projet concernée
ME0	Choix du site d'immersion	Immerger des sédiments et des roches sur une zone de vase, sans épifaune diversifiée	Travaux
ME1	Evitement de la période de migration des baleines à bosse	Eviter les incidences et interactions avec une espèce protégée en période de migration	Travaux
ME2	Modification du tracé du chenal	Éviter la destruction d'espèces coralliennes protégées	Conception
ME3	Adaptation des chantiers autour de l'activité portuaire existante	Permettre la continuité dans l'activité portuaire existante alentour.	Conception
ME4	Interdiction de dragage dans la zone où le seuil N2 est dépassé pour la molécule de cuivre	Eviter toute dispersion de polluant où les seuils réglementaires mesurés dépassent N2	Travaux

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE
TRAVAUX DE DRAGAGE DU PORT DE PORT-LOUIS (GUADELOUPE)
DOSSIER D'AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L214-1 A L214-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
TRAVAUX DE DRAGAGE ET DE DEROCTAGE DU PORT DE PORT-LOUIS (GUADELOUPE)

ME5	Protection individuelle contre le bruit	Le port de casques anti-bruit ou bouchons d'oreilles adéquats sera obligatoire à tout personnel du chantier et toute personne intervenant dans un rayon de 150 m du chantier.	Travaux
ME6	Schéma Organisationnel d'un Plan Assurance Environnement	Limiter l'apparition d'une pollution accidentelle des eaux portuaires	Travaux
ME7	Evitement des émissions de gaz à effet de serre	Limiter le volume des émissions de gaz à effet de serre induit par le transport terrestre	Travaux

4.2. Synthèse des mesures de réduction

Tableau 2 : Synthèse des mesures de réduction

N°	Mesure proposée	Objectif	Phase du projet concernée
MR0	Transplantation de colonies coralliennes et suivi pendant 5 ans	Préserver les colonies coralliennes en bonne santé présent sur le tracé du chenal maritime	Travaux
MR1	Réduction de la superficie déroctée	Réduire la surface et la quantité de matériaux déroctés	Conception
MR2	Réduction de l'expansion du panache turbide sur le site de dragage	Confinement de la zone immédiate des travaux : Barrière anti-MES amarrée ou rideau de bulles	Travaux
MR3	Prévention des pollutions accidentelles	Limiter l'apparition d'une pollution accidentelle des eaux portuaires par la mise en place d'une cuve adaptée (double fond) et de kit d'urgence	Travaux
MR4	Réduction du risque de blessure auditive due au bruit par démarrage progressif des opérations de déroctage (soft start)	Démarrage progressif pour permettre aux espèces mobiles sensibles au bruit de s'éloigner	Travaux
MR5	Réduction de la pollution portuaire par l'enlèvement des macro-déchets et épaves abandonnées dans le port	Reduction de la pollution diffuse issue des macro-déchets portuaires	Travaux
MR6	Chargement des chalants à 90 % de leur capacité	Réduction du risque de surverse des chalands le long de la zone de transit	Travaux
MR7	Optimisation des volumes dragués	Réduction de la durée des travaux, du nombre d'aller/retour et des volumes clapés en mer	Travaux
MR8	Choix de la méthode de déroctage (interdiction du minage)	Réduction des impacts sur le milieu marin environnant	Travaux
MR9	Surveillance de la présence de cétacé	Réduction du risque de blessure auditive due au bruit du déroctage	Travaux

4.3. Synthèse des mesures de compensation

Tableau 3 : Synthèse des mesures compensatoires

N°	Mesure proposée	Objectif	Phase du projet concernée
MC0	Gestion des effluents	Réalisation (<i>a minima</i>) d'une étude de faisabilité d'implantation d'une cuve de récupération des eaux grises/noires ou d'un branchement au réseau d'assainissement collectif à proximité	Post-Travaux

4.4. Résumé des moyens de surveillance et de suivi

Tableau 4 : Synthèse des mesures surveillance et de suivi

N°	Modalité de suivi	Objectifs	Responsable de la mise en œuvre
SU1	Suivi de la turbidité en phase de travaux	Suivre la turbidité de l'eau du port et à proximité et réduire des risques de pollution par diffusion du panache turbide au-delà de la zone de travaux et vérifier l'extension du panache au niveau de la zone de clapage	MOA/Entreprise
SU2	Suivi de la qualité des sédiments dragués	Contrôler la qualité des sédiments en amont du dragage pour éviter le clapage de sédiments pollués	MOA
SU3	Suivi aérien du panache turbide	Suivre la direction et l'étendue du panache turbide	MOA
SU4	Suivi physico-chimique du panache turbide	Suivre la direction et l'étendue du panache turbide par mesures <i>in situ</i>	MOA
SU5	Suivi de la population de tortues marines	Acquisition de données sur la population de tortues en phase de nourrissage	MOA



creocean

Environnement & océanographie

www.creocean.fr



keran

Des hommes, une planète

[GROUPE KERAN](#)